

<u>Nombre de membres</u>		
Afférents au CM	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	9+2proc

Séance du 4 septembre

Deux mille dix-neuf

Et le quatre septembre

Date de la Convocation
29 août 2019

à 19h30. Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu de ses séances,
sous la présidence de la 1^{ère} Adjointe, Marie-Louise BECKER

Date d'affichage
29 août 2019

Présents : Serge PLAZA, Christiane GIRAUD, Emmanuelle BONNET, Farid ELADIE, Sadek
MOHAMED, Nathalie VERDOJA, Hervé THOULOZE, Pierre PLATEL, Marie-louise
BECKER

Absents : Marc GUIGON donne procuration à Marie-Louise BECKER
Fabienne CARON donne procuration à Christiane GIRAUD
Fabien SERRE, Bruno JAUZION, Patricia CHAGOT

Secrétaire de séance : GIRAUD Christiane

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

**1- Création d'un Poste Agent des Services des Ecoles maternelle Principal 1^{ère} classe à 24 h
hebdomadaire**

Le Conseil municipal autorise le Maire à créer le poste à compter du 1^{er} octobre 2019

Pour : 11

2- Mise en Place du RIFSEEP (Régime indemnitaire pour les agents communaux)

Le Conseil municipal décide la mise en place de l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et
d'Expertise liée aux Fonctions exercées par l'agent et son expérience professionnelle)

Pour : 10

Abstention : 1

3- Acquisition du terrain B 1381 quartier Coste pelade pour 1 € symbolique

Le conseil municipal décide d'acquérir le terrain B 1381 pour 1 € symbolique

Pour : 11

Le Maire :

*- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa réception et/ou sa notification*

Fait et délibéré le 4 septembre 2019

*Pour le Maire Empêché, Madame la 1^{ère} Adjointe
Marie-Louise BECKER*

